

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 02 octobre 2023

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 28/09/2023

L'an deux mille vingt-trois et le deux octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY

Présents : 9

Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Alexandre BORRELLY, Régine DE LUCA

Votants: 11

Pour: 11

Représentés: Nathalie UBAUD par Régine DE LUCA, Romain NOEL par Bernard RENOY

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Alexandre BORRELLY

Objet: Signature d'une convention de pâturage - DE_2023_048

Le Maire donne lecture d'une demande de pâturage faite par Monsieur Jacques MAUREL pour des parcelles situées section E N°300 et 301 d'une superficie totale de 11 ha.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- DECIDE de louer à Monsieur Jacques MAUREL les parcelles suivantes à compter du 01/03/2024 : section E N°300 et 301.
Soit une superficie de 11 ha au prix de 20,35 €.
- AUTORISE le Maire à signer la convention de pâturage correspondante, ainsi que toute pièce afférente à cette location.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire
Bernard RENOY



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 30/10/2023
004-210402343-20231002-DE_2023_048-DE